



Réf. Farde e-Assemblées : 2489580

N° OJ : 117

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/01/2023

**Objet :** Allocation contrat de sécurité et de société destinée aux communes ex-contrats de sécurité et de société dans le cadre de la prévention de la radicalisation violente (Arrêtés Royaux du 02/09/2018 et du 13/12/2020).-  
Convention - Régularisation 2018-2019 et 2020.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle Loi Communale;

Vu les Arrêtés Royaux du 02/09/2018 et 13/12/2020 relatif à l'octroi d'une allocation contrat de sécurité et de société dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour les années 2018-2019 et 2020;

Considérant qu'une aide financière annuelle générale est octroyée à la Ville de Bruxelles pour l'année 2018,2019 et 2020;

Considérant qu'une aide financière annuelle complémentaire est octroyée à la Ville de Bruxelles de respectivement pour chaque année de 60.000,00 €, pour le financement de projets dans le cadre de la sécurité et/ou prévention de la radicalisation violente;

Considérant que l'aide financière annuelle complémentaire doit faire l'objet d'une convention entre la Ville et la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles, pour le financement de projets dans le cadre de la prévention de la radicalisation violente pour les années 2018,2019 et 2020;

Considérant la convention reprise en annexe du présent rapport pour en faire partie intégrante;

Vu ce qui précède et sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : La convention entre la Ville et la Zone de Police Bruxelles Capitale Ixelles, concernant l'allocation contrat de sécurité et de société destinée aux communes ex-contrats de sécurité et de société dans le cadre de la sécurité et/ou prévention de la radicalisation violente pour l'année 2018,2019 et 2020 est adoptée.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[AR du 02/09/2018 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[AR du 13/12/2020 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

